

APPEL A LA CONSTITUTION D'UN COLLECTIF DE DEFENSE DE LA SANTE, CONTRE SA PRIVATISATION.

Attac Centre-Essonne

Chers amis,

Vous le constatez comme nous, les journaux, la radio, la télévision sont envahis de publicité pour des compléments de retraites, privés ou mutualistes. Après le vote de la réforme Fillon qui devait « sauver la retraite par répartition » chacun est invité à faire ses comptes et à choisir un complément de retraite qui n'est qu'un autre nom pour des fonds de pension ou une retraite par capitalisation.

Ce qui s'est passé pour les retraites se prépare maintenant pour tout le secteur de la santé : la privatisation croissante des hôpitaux et de la branche Assurance Maladie de la Sécurité Sociale.

La méthode est la même : On part d'un constat présenté comme indiscutable pour en tirer la conclusion qu'il faut «sauver le système de protection sociale » et proposer des solutions qui, en réalité participent à détruire ce système au profit de quelques entreprises privées. La seule innovation est que cette fois-ci, le gouvernement entend légiférer par ordonnance pour éviter un débat à l'assemblée nationale.

Ainsi en est-il du rapport du "Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie". Il commence par rendre hommage à notre système de santé qu'il qualifie d' « *un de nos biens communs les plus précieux* » avant de le déclarer « *en situation de grave péril* ».

Ce péril serait visible dans le célèbre trou financier de la Sécu Et ce trou est analysé comme « structurel », comme la conséquence de l'augmentation des dépenses de santé, elle-même liée à l'augmentation de l'espérance de vie. Ensuite les solutions proposées sont du même ordre que pour les retraites : diminution des prestations du régime obligatoire.

Si un tel plan était appliqué, il se traduirait par l'augmentation de la part des mutuelles et assurances privées au détriment de la sécurité sociale.

Cette « privatisation rampante » irait en renforcer une autre: celle du secteur hospitalier aggravée encore cette année par un budget qui prévoit - en arrondissant – un quart des dépenses d'investissement pour les hôpitaux publics, un autre quart pour les cliniques privées et la moitié restante étant destinée à la privatisation de certains secteurs hospitaliers.

De nombreux arguments ont été mis en avant pour condamner ces «solutions» et les analyses qui tentent de les justifier. Voici un rappel rapide de quelques arguments.

- le chômage de masse est la cause essentielle de la baisse des ressources de la sécurité sociale ;
 - les exonérations de charges imposées à la S.S. en faveur des « entreprises » (selon, nous plutôt en faveur de leurs actionnaires) ne sont que partiellement compensées ;
 - la baisse de la part des salaires dans le PIB (environ 10% du PIB) s'est mécaniquement traduit par une baisse des recettes ;
 - la hausse des dépenses de santé des français est jugée systématiquement négative. En vertu de quel principe ?
 - la hausse des dépenses n'est pas due aux coûts du secteur hospitalier mais principalement aux médicaments. Pourtant les efforts sur ce point sont dérisoires. Ne pas rembourser un médicament ne fait pas diminuer les dépenses globales de santé.
- etc....

Quant à nous, nous voulons insister sur le point suivant :

Les dépenses de santé française représentent 9,5% du PNB. Celles des USA atteignent 14,5%. Pourtant des millions d'habitants des États Unis n'ont aucune couverture sociale, l'espérance de vie y est plus faible qu'en France.

Le système de santé des États unis est majoritairement privé. Celui de notre pays reste principalement fondé sur l'hôpital public et une protection sociale solidaire. D'autres pays, tel la Finlande ont un système beaucoup plus largement public, une médecine quasi gratuite. Les résultats y sont meilleurs qu'aux USA ou en Grande Bretagne avec une part des dépenses qui ne dépasse pas 7,5% du PIB.

Nous en tirons la conclusion suivante :

Plus le système de santé est privatisé, plus il coûte cher et moins il est efficace.

L'actuel projet se traduirait donc par une dégradation de la qualité des soins et une hausse des dépenses. De plus il provoquerait un accroissement important des inégalités face à la maladie, les assurances privées adaptant leurs contrats en fonction des risques (age, antécédents etc..).

Tout cela au nom d'une idéologie, le libéralisme et au seul profit de la sphère financière

Nous n'acceptons pas ce projet, nous souhaitons tout mettre en œuvre pour le faire échouer. D'autres « solutions » existent et ont été proposées :

- création d'une « grande Sécurité Sociale », universelle et couvrant la totalité des risques médicaux. Ce service prendrait appui sur l'actuelle S.S. et le réseau des mutuelles et respecterait le financement solidaire de la santé.
- gestion par les représentants élus des assurés sociaux. Il n'y a pas eu d'élections à la Sécurité Sociale depuis plus de 20 ans !
- mise en œuvre d'une vraie économie de la santé reposant sur la prévention avec des objectifs médicaux et non des règles comptables.

Attac a pour objectif de lutter contre la main mise du capital financier sur la société. En ce sens les projets de réforme la concernent pleinement. Mais Attac n'est ni un syndicat, ni un parti et ne prétend pas offrir de solution clé en main.

Par contre nous croyons que l'enjeu est suffisamment important, les voix qui s'élèvent suffisamment nombreuses et convergentes pour que nous puissions ensemble faire reculer le gouvernement (et le Medef qui se cache derrière lui).

Pour cela nous proposons à toutes les associations, à tous les syndicats, à tous les groupes, à tous les acteurs de la santé ou concernés par la santé, donc finalement à tous les citoyens de notre région de constituer ensemble un Collectif de défense de la santé, contre sa marchandisation, pour l'amélioration de sa qualité et l'égalité d'accès.

Un tel collectif, quel que soit son nom pourrait

- ouvrir une discussion entre ses membres pour préciser critiques et contre propositions
- organiser un grand débat public et une information la plus large possible des citoyens
- décider en commun des moyens à mettre en œuvre pour faire échec aux plans de privatisation de la santé.
- ébaucher des propositions alternatives.

Pour cela

Nous vous proposons de tenir une première réunion le samedi 6 mars à 15 heures à la maison de quartier des Champs-Élysée à Évry

Vous pouvez nous joindre pour nous faire part de vos accords et propositions ainsi que de vos disponibilités en joignant Jean-Pierre Gaillet au 01 64 97 98 21 ou au 06 89 77 27 37 ou par courriel à Attac.centre-essonne@wanadoo.fr